

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

**Délibération**  
n° 2020.09.210

**Désignation des  
représentants de  
GrandAngoulême  
au syndicat  
départemental  
d'électricité et de gaz  
de la Charente  
(SDEG 16)**

**LE DIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 septembre 2020**

**Secrétaire de séance** : Brigitte BAPTISTE

**Membres présents** :

Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Isabelle DESMORTIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-Claude COURARI à Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Martine PINVILLE à Fabrice VERGNIER

**Suppléant(s)** :

Francis LAURENT par Isabelle DESMORTIER

**Excusé(s)** :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Valérie SCHERMANN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.09.210**

Rapporteur : **Monsieur BONNEFONT**

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU SYNDICAT  
DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (SDEG 16)**

Le syndicat départemental d'électricité et de gaz de la charente (SDEG 16) exerce des compétences notamment en matière:

- de distribution publique et fourniture d'électricité
- de distribution publique et fourniture de gaz
- d'éclairage public
- de réseaux de communications électroniques
- de gestion de l'énergie et transition énergétique.

La composition du SDEG 16 est la suivante :

<b>Composition du comité syndical du SDEG 16</b>	<b>Nombre de délégués</b>	
	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Délégués des communes par secteurs intercommunaux d'énergie	Jusqu'à 10 communes : 2 De 11 à 20 communes : 3 De 21 à 35 communes : 4 Plus de 35 communes : 5	idem
Département de la Charente	5	5
Délégués des EPCI	1	1

Conformément aux statuts dudit syndicat, 1 membre titulaire et 1 membre suppléant doivent être désignés pour représenter GrandAngoulême au comité syndical.

Pour rappel, les conseillers communautaires bénéficiant déjà du statut de délégué de leur commune ou du Département de la Charente au SDEG 16 ne peuvent être désignés comme délégués titulaire ou suppléant de GrandAngoulême.

De même, afin de prévenir tout conflit d'intérêt, l'exercice d'une activité professionnelle liée aux domaines de compétences du SDEG 16 (concessionnaires, fournisseurs de gaz, d'électricité ou de services de communication électronique, entreprises travaux publics ou liées aux énergies renouvelables, etc.) est incompatible avec l'exercice d'un mandat de délégué au comité syndical.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

**Je vous propose :**

**DE DESIGNER** Monsieur Jean REVEREAULT, titulaire, et Monsieur François ELIE, suppléant, pour représenter GrandAngoulême au comité syndical du syndicat départemental d'électricité et de gaz de la charente (SDEG 16).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>23 septembre 2020</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>23 septembre 2020</b>